

Compte Rendu du Conseil d'Administration du 16 décembre 2015

PRESENTS : Denise BAROMYKINE, Chantal FOUBLE, Danielle REVOL,
Philippe ROUX, Pierre TISSEUIL, Jean Luc ALEPEE,

ABSENT EXCUSE : Christophe CHOUX - Marc BERANGER - Alain MILLION - Pape
NDIAYE - Aurélien CORMANN - Fabrice BOUANGA NIAMBI

ABSENTS NON EXCUSES : Fabrice COMPAGNON -

PARTICIPATION CARNAVAL 19 MARS 2016

La Caisse des Ecoles prévoit :

3 troupes de musiciens

Les échassiers, un groupe de maquillage au CAL, le centre de loisirs fera des décorations
Il y aura 5 chars.

Concernant l'Association :

Thème choisi à l'unanimité « LE MARTIN PECHEUR » Jean Pierre FOUBLE se renseigne
pour le prêt d'une barque. Entre-temps on se renseigne sur la taille d'une remorque

Sur la remorque 3 possibilités :

- a) Jean Luc pour une remorque à bateau,
- b) une location d'un plateau par exemple chez KILOUTOU,
- c) le camion-plateau.

Pour les personnages accompagnateurs du char, ils seront habillés en pêcheur.

Location des figurines 100 €.

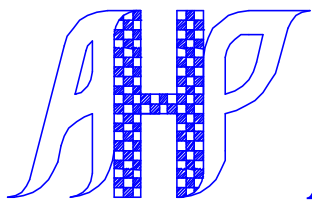
Achat de 2000 fleurs à 120 €.

Pour la réunion du 13 janvier 2016, faire un pré-budget

On bloque le Martin Pêcheurs auprès de Monsieur MUNOZ.

Sur la cabane de janvier 2015, informer les habitants de la participation de l'association
pour le carnaval, donner le thème du char sur la pêche et faire un appel aux bénévoles
pour le décor, mettre quelques images pour attirer leur attention.

Prévoir une réunion après celle de la caisse des écoles où Philippe ROUX participera.



BASE DE LOISIRS

Pierre TISSEUIL donne lecture d'un email adressé au nom de l'association à Monsieur NEMETH en charge du dossier «développement du site de la base de Vaires » :

« Lors du comité de pilotage du 25 novembre dernier, la problématique des remblais issus des travaux a été évoquée.

Monsieur le Maire de Vaires et Président de la CAMC a demandé à ce que ces remblais soient transposés sur le terrain communal attenant après dépollution pour le surélever en vue de la construction d'un hôtel.

Nous ne nous opposons pas à priori à une telle proposition mais faisons les remarques suivantes :

- Ce transfert de remblais ne devrait s'effectuer que dans le cadre des dispositions réglementaires prévues par la loi sur l'eau et l'enquête publique dans laquelle cette proposition ne figurait pas.
- La dépollution de la terre nous paraît impérative et contrôlée par une autorité indépendante
- Si surélévation du niveau (altimétrie) il y a, une compensation équivalente devra être envisagée sur le site

L'avis du service de l'eau précise dans le rapport d'enquête publique : « les remblais sont interdits, sauf sous la surface des constructions et des voies d'accès. Les planchers habitables et les postes d'arrivée (eau, gaz, électricité, chauffage...) devront être au-dessus de la crue de 1955 majorée de 0, 20cm... ».

En effet, il a pu être constaté dans des endroits où ont eu lieu des inondations, notamment dans le Sud, que les terrains avaient été illégalement surélevés pour permettre les constructions.

Dans ces conditions, nous demandons d'être rassurés sur le respect de la loi sur l'eau et attendons des réponses précises sur ces points qui, bien que faisant partie du périmètre d'étude du projet, n'ont été signalés dans l'enquête publique. »

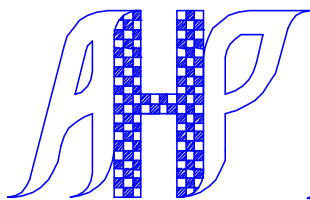
Réponse apportée :

« Je prends bonne note de vos remarques. Lors de nos échanges avec la Mairie de Vaires sur cette question, nous ne manquerons pas de prendre en considération les préventions que vous évoquez. Je mets d'ailleurs en copie de ce message S.Remy (SAERP) et M.Petrucco , chef de cabinet du Maire de Vaires.

Je reviendrai vers vous afin de vous préciser les dispositions qui seront prises concernant le transfert de terre. »

ADSL

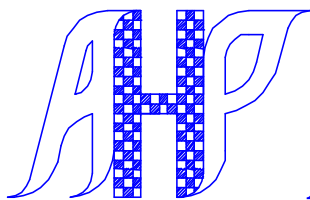
Avant de finaliser l'action que nous avons engagé (pétition rendue publique), un contact sera pris avec la Municipalité.



REPARTITION DES DOSSIERS ET ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

DOSSIERS	MEMBRES RESPONSABLES
Entretien ZAC et Parc, + visites. actif Berges du canal, Ragondins. actif Assainissement (ZAC et Extérieur)*. actif Circulation et stationnement actif Stationnement place de l'Europe : actif	Correspondant : Pierre TISSEUL Participants : Danièle REVOL, Marc BARANGER, Alain MILLION, Jean Luc ALEPEE
Transports en commun : actif Pôle Gare : actif Grand PARIS : actif	Correspondant : Pierre TISSEUL Participants :
PPRI en veille Plan d'Action Communal : en veille Risques d'inondation	Correspondant : Pierre TISSEUL Participants : Philippe ROUX, Marc BARANGER, Pape NDIAYE, Denise BAROMYKINE, Jean Luc ALEPEE
Liaison sud de Chelles : en veille ZAC triage Sud : en veille ZAC EDF : en veille	Correspondant : Pierre TISSEUL Participants : Chantal FOUBLE
ADSL. : actif	Correspondant : Jean Luc ALEPEE Participants : Pape NDIAYE
Base de loisirs : actif	Correspondant : Jean Luc ALEPEE Participants : Pierre TISSEUIL, Philippe ROUX
Procédure. en veille	Correspondant : Philippe ROUX Participants : Chantal FOUBLE, Danièle REVOL
Communication : Site web, Internet. actif News letter actif La Cabane et l'archivage actif	Correspondant : Fabrice BOUANGA NIAMBI Participants : Christophe CHOUX, Pierre TISSEUL, Chantal FOUBLE, Philippe ROUX
Gestion (Banque, Factures, Cotisations) actif	Correspondant : Philippe ROUX Participants : Denise BAROMYKINE
Evénementiel actif	Correspondant Pape NDIAYE, Philippe ROUX Participants : Jean Luc ALEPEE, Christophe CHOUX, Pierre TISSEUL, Philippe ROUX
Sécurité dans la ZAC : actif	Référents : Pierre TISSEUL, Chantal FOUBLE Tous les membres du CA

* (Bassin de rétention de la ZAC avec ses systèmes de pompes, le bassin de rétention de la salle multi-activités et le ru de Chantereine)



Calendrier des réunions CA / Bureau.

Mois	Conseil d'Administration	Réunion de bureau	Assemblée Générale
Janvier 2016	Mer 13 + Galette	en fonction des besoins	
Février 2016			
Mars 2016	Mer 16/03 Sa 19/03(CARNAVAL)		
Avril 2016			
Mai 2016			
Juin 2016	Mer 08		
Septembre 2016	Mer 14		
Octobre 2016			
Novembre 2016			Ven 25

Les réunions commenceront à 20h30 pour une durée maximum de 2h00.

Ces dates sont des repères, elles seront à confirmer au moins une semaine avant la date indiquée.

Nous continuerons d'envoyer les correspondances à tous les membres (bureau et CA).

Les membres du CA continueront à être invités à toutes nos réunions de travail.

Travail par courriels à privilégier.

COMPTE RENDU DE L'AG

Le compte-rendu de l'AG du 27 novembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

POINT SUR LES ADHESIONS

35 adhérents sont à jour de leurs cotisations.

A ce jour 24 adhérents n'ont pas renouvelé leurs adhésions.

Philippe ROUIX propose de relancer les anciennes adhésions en leur faisant un courrier personnalisé.

FIN DE SEANCE à 22 h 15